

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 19
Votants : 22

L'an deux mil dix-neuf, le 9 avril, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Affiché le : 11/04/2019

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2019
PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. AUROY Olivier, M. BOURDOLLE Philippe, Mme
CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte, M. DOUDARD Christian, Mme DUGUET Nicole, M.
EJNER Pascal, Mme GOMILLOU Agnès, M. JANICOT Philippe, Mme LALEU Marie-
Laure, Mme MAURIN Marie-Hélène, M. NOUHAUD Jean-Louis, Mme PELMOINE
Agnès, Mme PERRIER Sylvie, M. SAUVAGNAC Bernard, Mme SAZERAT Sandrine, M.
SCHOENDORFF Frédéric, M. VINCENT François, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme DEBAYLE Michèle (Pouvoir à Mme DUGUET Nicole), M. MERILLOU
Stéphane (Pouvoir à M. VINCENT François), M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à M.
SAUVAGNAC Bernard)

Secrétaire de séance : M. SCHOENDORFF Frédéric

9. ADOPTION DU BUDGET GENERAL 2019

Madame Agnès Goumillou, Adjointe en charge des Finances, présente au Conseil Municipal les propositions de la commission des finances pour le budget de l'année 2019.

Ce budget est équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	2 699 657,65	2 699 657,65
Section d'Investissement	1 577 655.33	1 577 655.33
TOTAL	4 277 312.98	4 277 312.98

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter le budget 2019 tel que présenté,
- de donner au Maire ou à son représentant toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

VOTE 22	POUR 22	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire
Jean-Louis NOUHAUD